

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18/10/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 DAC 398 Acquisition de droits d'exploitation non commerciale pour le documentaire « A Fleur de peau ».

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris propose de signer la convention de cession de droits d'exploitation non commerciale du documentaire « A fleur de peau », avec M.Walid Ben Mabrouck, auteur et réalisateur du court-métrage ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE, au nom de la 2ème commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer le projet de convention joint en annexe.

Article 2 : Les droits d'exploitation non commerciale du documentaire « A Fleur de peau » sont acquis pour un montant de 3 000 € TTC.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2021.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO